

Bulletin Municipal de Mayran

Juin 2021

Edito

Ce nouveau bulletin municipal présente les travaux réalisés en 2020 qui au regard de la situation sanitaire de notre pays n'ont pu être importants. Il vous présente également les projets pour cette nouvelle année.

Grâce à quelques initiatives privées, deux ou trois lotissements sont à l'étude dont un devrait voir le jour en fin d'année. Ces lotissements sont une bonne nouvelle pour nous, ils répondent à la demande de nouvelles familles qui souhaitent s'installer à Mayran. Ils seront raccordés au réseau public d'assainissement, la commune ayant construit une nouvelle station d'épuration en 2019. Au nom du Conseil Municipal, je remercie vivement les initiateurs de ces projets en cette période difficile.

L'ancienne entreprise ATF au Cassan dont l'activité de découpage de tôles au laser est arrêtée depuis quelques années a trouvé un nouveau repreneur. Par le biais d'un bail commercial, ce bâtiment de plus de 3000 m², verra se développer une nouvelle entreprise de fabrication de composteurs industriels. Cette reprise d'activité est issue de l'association de deux entreprises : UPCYCLE à Versailles et FABTEC industries à Montpellier. Elle donne naissance à MAYRAN INDUSTRIE. Nous nous réjouissons que notre commune ait été choisie par les porteurs de ce projet qui sera sans nul doute un bol d'oxygène pour l'emploi sur notre territoire. Au nom de tous les élus, je leur adresse mes plus vifs remerciements pour ce choix et leur souhaite mes meilleurs vœux de succès et de réussite.

Dans ces remerciements, je ne peux oublier les artisans, les commerçants et les agriculteurs à qui je veux renouveler toute mon amitié et mon soutien pour le développement de leur activité à Mayran et les féliciter pour leur courage en cette période difficile.

Le Maire,
Yves MAZARS

MAIRIE : OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au samedi : De 8h00 à 12h00

Tél. 05.65.64.51.24 - Fax. 05.65.64.54.68

Mail : mairie-mayran@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mayran.fr>

Pour tous les renseignements administratifs et les démarches en ligne :
<http://www.service-public.fr/>

Mot aux associations

Les différentes associations :

- L'Association des Parents d'Élèves,
- l'Entente Sportive Goutrens-Mayran,
- le comité des fêtes,
- les amis de Notre Dame du Soulié,
- la chasse « Mayrannaise »

n'ont pas pu durant cette année œuvrer pour la vie sociale de notre commune. Elles ont malgré tout eu le souci de maintenir certaines de leurs actions.

Dans l'attente de reprendre leurs activités, et manifestations, nous leur adressons toute notre sympathie et notre soutien.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit toute l'année !

Ne brûlons plus
nos déchets verts
à l'air libre !

Une circulaire interministérielle du 18/11/2011 rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et encadre strictement les quelques dérogations possibles. En effet : « Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage, générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement (émission de nombreux polluants toxiques) et peut être la cause de la propagation d'incendie. »

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée. Afin d'éliminer vos déchets verts, privilégiez le broyage des végétaux, pour le paillage notamment. Vous pouvez également les déposer dans des composteurs ou en déchetterie. Cependant, la pratique de l'éco-buage par les agriculteurs et les éleveurs est possible et relève du régime de la déclaration ou de l'autorisation suivant la période de l'année à faire auprès de la mairie.

DÉCHETTERIE - La déchetterie est ouverte toute la journée du samedi.

Horaires d'hiver : A compter du 1^{er} novembre 2021

du Lundi au vendredi : de 14h à 17h

Le samedi : de 9h à 12h et 14h à 17h.

Horaires d'été : A compter du 28 mars 2021

du Lundi au vendredi : de 15h à 18h

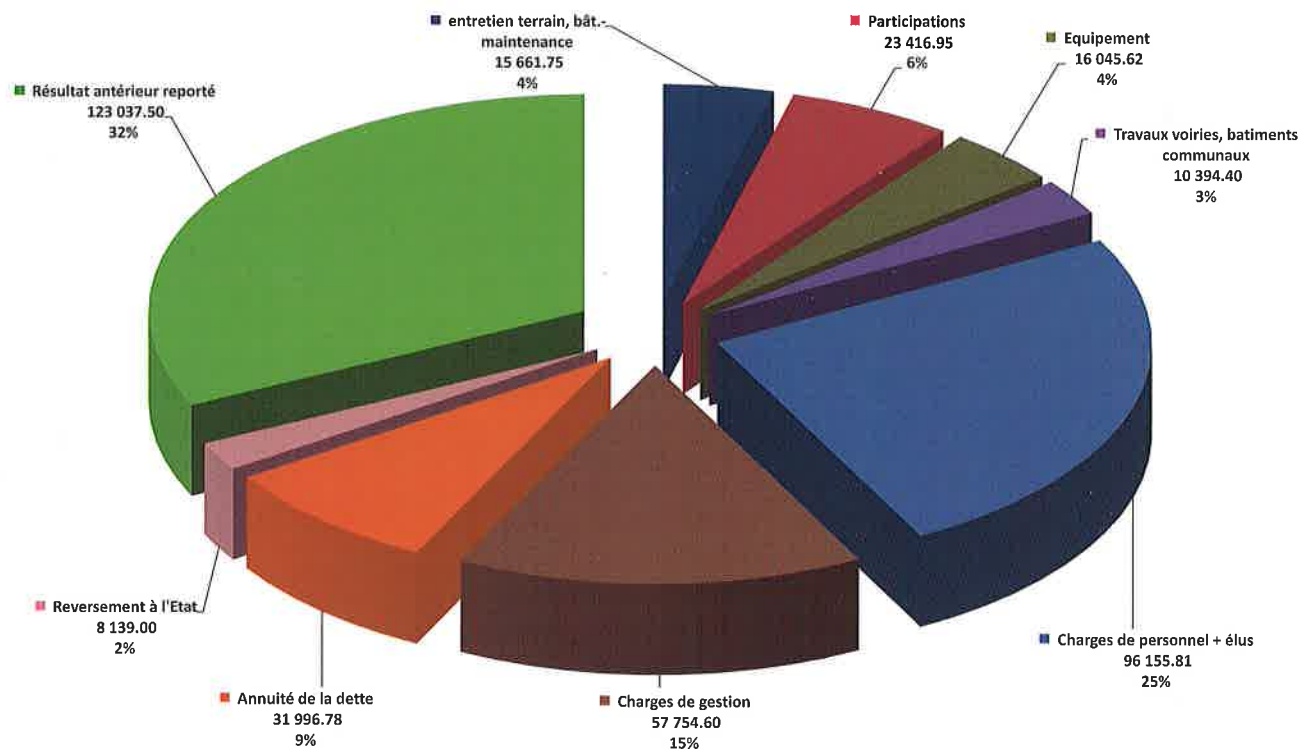
Le samedi : de 9h à 12h et 14h à 17h.

Les changements d'horaires coïncident avec les changements d'heures officiels.
Déchetterie : 05.65.64.46.27 - Communauté des Communes : 05.65.80.20.80

Compte Administratif 2020

Le Compte Administratif du budget de la commune dégage un excédent de 159 554,59 € (hors assainissement comptabilisé en annexe)

Dépenses 2020 : 382 602,41 €



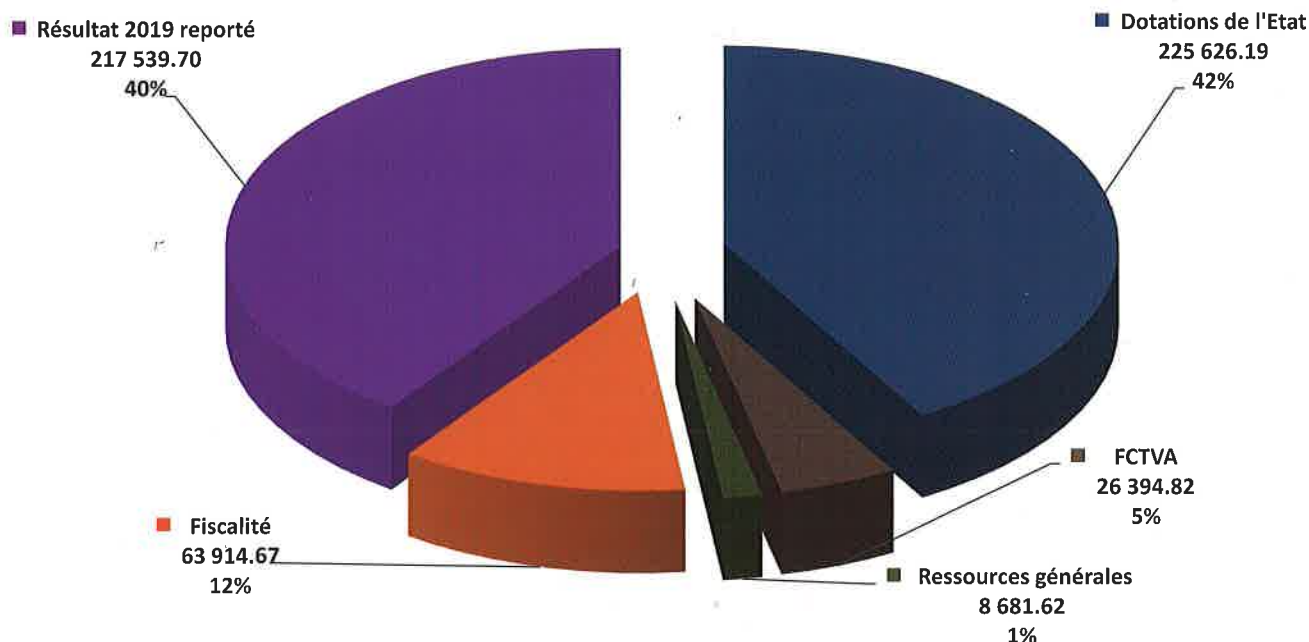
Les dépenses d'intervention totalisent : 65 518,72 € et représentent 17 % des dépenses de l'année 2020.

Parmi ces dépenses :

- Travaux sur voirie rurale, changement de 2 poteaux incendie, achat de panneaux de signalisation, achat de terrains pour régulariser l'emprise de chemins,...

Les dépenses de gestion totalisent : 185 907,19 € et représentent 48 % des dépenses de l'année 2020 (charges de personnel (titulaires + élus) + charges de gestion + annuité de la dette)

Recettes 2020 : 542 157,00 € - Elles sont constituées notamment de : remboursement de TVA, dotations de l'État et produit issu de la fiscalité (TF, TH et CFE), les subventions d'équipements perçues en 2019 (incluses dans le résultat).



Compte administratif du Budget ASSAINISSEMENT

En dépense : 38 429,17 € en fonctionnement et 35 949,52 € en investissement [2^{ème} tranche : réalisation de la nouvelle station d'épuration] ;

En recette : 65 846,48 € en fonctionnement dont 30 709,16 € de redevance assainissement collectif des particuliers et participation de l'industriel et 94 717,38 € en investissement.

Travaux réalisés en 2020

Changement de 2 Poteaux Incendie

L'article L. 2213-32 du code général des collectivités territoriales dispose que la défense extérieure contre l'incendie est placée sous l'autorité du maire. À ce titre, les maires doivent veiller à ce que les points d'eau pour l'alimentation des services d'incendie soient disponibles et fonctionnent.

Dans un souci de conformité deux bornes incendie ont été changées courant 2020.

Aussi la commune a intégré le groupement de commande du SMAEP de Montbazens Rignac pour l'entretien afin d'en réduire le coût.



◀ Place de la Mairie



Grange des Tilleuls ▶

Signalisation

La commune a posé deux panneaux de restriction sur la voirie à des endroits stratégiques pour faire face à la circulation de poids lourds sur des axes inappropriés. Dans un premier temps, la commune a repensé le panneau qui interdisait le passage de poids lourds supérieurs à 5t sur le pont de Valez. Il a été reculé, changé de côté, pour

une meilleure visibilité, puis un panneau indiquant la direction de Colombières a été ajouté afin d'orienter les véhicules clairement. Ensuite, un panneau «voie sans issue» (sauf riverains) a été placé pour interdire aux véhicules de se rendre au lieu-dit « le Lobot ».

Budgets 2021

Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à **403 860,59 €** et à **234 109,91 €** en investissement.

BUDGET PRINCIPAL		EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	Opérations réelles	226 390,00	230 109,91
	Opérations d'ordre	177 470,59	4 000,00
RECETTES	Opérations réelles	399 860,59	56 639,32
	Opérations d'ordre	4 000,00	177 470,59

Impôts 2021, après 2 diminutions successives en 2016 et 2017, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux en 2021.

Cette année les communes se voient attribuer la part du taux de la taxe sur le foncier bâti jusqu'alors dévolue aux départements afin de pérenniser la compensation du produit de la Taxe d'habitation supprimée (ce produit sera affecté d'un coefficient correcteur afin que ce changement de taux ne compense que la recette de taxe d'habitation).

- Taxe sur le foncier bâti : 3,31 + 20,69, soit 24 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 23,27 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 8,99 %

Le budget d'assainissement s'équilibre à **68 372,88 €** et à **103 006,74 €** en investissement.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT		EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	Opérations réelles	27 134,00	94 011,17
	Opérations d'ordre	41 238,88	8 995,57
RECETTES	Opérations réelles	59 377,31	61 767,86
	Opérations d'ordre	8 995,57	41 238,88

Quelles recettes pour quels projets !

Recettes d'investissement

- Fond de compensation de la TVA récupérée sur les travaux de 2020,
- Taxe d'aménagement (versée pour des travaux immobiliers générant de la surface taxable),
- Part de l'excédent de fonctionnement de 2020 affecté à l'investissement de 2021,

Les autres recettes d'investissement peuvent être des subventions obtenues (en 2021 les demandes ont été expédiées, les réponses sont donc attendues), ou des emprunts contractés en cas de besoin (cette année les élus n'auront pas recours à l'emprunt).

Dépenses d'investissement

- Acquisition terrain à proximité de la salle polyvalente,
- Pose interphone à l'école,
- Nettoyage toiture de la chapelle du Soulié,
- Aménagement chemin piétonnier et mise en sécurité, 1^{ère} tranche de travaux,
- Réalisation d'un collecteur d'eau de pluie au Bois de la Rivière, entrée ouest route de Belcastel.



Voirie

Travaux 2020

Communauté des Communes

Le programme d'investissement de goudronnage des routes a été réalisé sur les voies communales de Pioux, du Trantoul et un tronçon de la route de Celzet.

Le montant des travaux s'élève à 28 660 €.

Travaux communaux

Des travaux de drainage et empierrage ont été effectués sur le chemin rural des Places pour un montant de 10 400 €.

Travaux 2021

Communauté des Communes

Les travaux de goudronnage sont prévus sur les voies communales de la Cau, Prat Bousquet, le Randal et le Bruel. Comme chaque année, les travaux de préparation : curage des fossés, fauchage et élagage seront réalisés par les agents de la voirie de la Communauté des Communes.

Travaux communaux

Des travaux de goudronnage accédant à des habitations à la Cau et au Bruel seront effectués.

Des travaux de curage de fossés, et empierrage seront réalisés sur les chemins ruraux des Places, Valès et Combecaminade.

Recensement de la population

Etant donné la situation sanitaire du Pays, le recensement de la population qui devait avoir lieu en 2021 a été reprogrammé pour 2022 et ce pour toutes les collectivités concernées. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de celui-ci.

Projets de 2021

La chapelle du Soulié

La toiture de la chapelle du Soulié a dû être nettoyée suite à une importante quantité de mousse qui la recouvrait. Après un nettoyage à haute pression, la pulvérisation d'un démoussant a été nécessaire. De plus, l'élagage et l'abattage d'un arbre causant d'importantes nuisances sur cette toiture ont été effectués.

Aménagement et sécurisation de l'entrée ouest du bourg

De par sa proximité avec l'agglomération Ruthénoise, la commune de Mayran continue d'être une commune attractive. Un nouveau projet de lotissement privé, route de Belcastel, avec 11 résidences est en cours d'instruction. Ceci confirme bien le bon positionnement de notre commune. L'arrivée de ce projet a amené le conseil municipal à programmer l'aménagement et la mise en sécurité de cette entrée de village. (Augmentation de la population, du trafic routier).

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte paysager Patrice Causse, qui a déjà réalisé l'entrée Nord du village.

Les domaines d'intervention.

Au niveau assainissement, la nouvelle station d'épuration, (investissement réalisé en 2018/2019) va permettre d'absorber sans difficulté le raccordement des nouvelles résidences.

L'importance de cette zone résidentielle nécessite de créer un réseau de récupération des eaux pluviales, reprenant par la même occasion le réseau actuel des eaux issues des puits perdus existants. Estimation : 44000 euros H. T.

Avec un flux routier important, l'arrivée de nouveaux résidents, et la proximité de l'école, il est nécessaire d'attacher une priorité à la sécurisation des personnes et usagers de cette voie de circulation.

Un chemin piétonnier en parallèle à la route sera réalisé, le lotisseur et le propriétaire étant d'accord de céder le terrain nécessaire à cet effet. Dans la continuité de ce qui a été fait à l'entrée Nord un circuit sécurisé depuis les différents lotissements reliera le centre bourg, l'école et les commerces.

La voie routière sera aménagée, avec la mise en place d'écluses permettant de mieux réguler la vitesse (encore excessive) et la circulation. Le profil de la route avec une meilleure visibilité et le chemin piéton en parallèle donnera aux véhicules de gabarit important plus de facilité à circuler.

Ces travaux de mise en sécurité impactant le réseau d'eau potable, en accord avec le syndicat des eaux de Montbazens-Rignac la conduite qui passe sur les terrains privés, sera déplacée sous le domaine public. L'enfouissement du réseau électrique et téléphonique se fera en même temps afin de minimiser les coûts.

La mise en œuvre de ce projet, estimé à 182 000 Euros H.T. sera réalisé sur les budgets 2021/2022. Les demandes de subventions ont été déposées auprès des co-financeurs, l'Etat, le Conseil Régional d'Occitanie et le Conseil Départemental de l'Aveyron.

Ces travaux d'aménagement devraient commencer en septembre.



Extension du centre médical

La Communauté des Communes va engager des travaux d'extension du centre médical à Rignac. Ces travaux, programmés suite à l'arrivée de Charlotte DIJOLS, sage-femme, nécessitent la création d'un nouveau cabinet de consultation.

Depuis le 6 avril, Mme DIJOLS consulte deux jours par semaine sur rendez-vous uniquement.

**Vous pouvez prendre rendez-vous
en vous connectant
sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)
ou au 06 43 29 17 43**

Info SYDOM

Les responsables du Syndicat Départemental des Ordures Ménagères (SYDOM) ont rencontré le bureau des Maires à la Communauté des Communes pour présenter la nouvelle campagne de tri sélectif qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2021. Elle a pour finalité de simplifier notre tri et de réduire le coût de traitement des sacs noirs. Des informations plus détaillées nous seront données par les services du SYDOM au mois de septembre. En attendant, continuons de trier le plus sérieusement nos déchets.



École primaire

La rentrée scolaire 2020-2021 s'est déroulée avec les contraintes sanitaires imposées à chacun. Le corps enseignant et le service périscolaire de la Communauté des Communes ont mis tout en œuvre pour garantir la qualité de l'enseignement tout en préservant l'équilibre moral de nos enfants.

L'école accueille 74 élèves répartis en 3 classes :

- 34 en cycle 1
- 16 en cycle 2
- 24 en cycle 3

9 CM2 intégreront le collège en 2021. Les inscriptions sont en cours pour la rentrée de septembre.

Aucune manifestation, sorties extra scolaires, rencontres sportives inter écoles, n'ont pu avoir lieu. Enfants, parents et équipe pédagogique espèrent pouvoir retrouver au plus tôt une vie scolaire levée de toute contrainte.

Par ailleurs, un interphone a été installé au niveau du portail afin de contrôler l'accès à l'établissement.



Les professionnels de notre village

Notre petit village est riche de nombreux professionnels qui apportent une dynamique indiscutable. Ils œuvrent dans de nombreux domaines :

COMMERCANTS :

BOUSCAYROL Michèle - La Petite Boulangerie : Pain traditionnel - Pain bio - Viennoiseries - Pizzas - Tél. : 06 82 67 62 70

FERNANDEZ Patricia - La Caverne d'Alun Baba : Épices - Savonnerie - Cosmétique - Huiles essentielles et encens
Tél. : 06 71 74 20 29 / 05 65 63 18 09

FERRAND Pascal - La Grange des Tilleuls : Produits du Terroir - Bar - Salon de Thé - Point Presse - Idées Cadeaux - Gîte
Tél. : 05 65 63 93 86 / 06 74 51 23 88

ARTISANS/INDUSTRIELS :

ANDRIEU Jérôme - COBA : Charpente-couverture - Tél. : 06 99 18 26 64

BESSETTES Jean Philippe : Maçonnerie générale - Neuf - Rénovation - Tél. : 05 65 81 92 64 / 06 08 58 60 15

BROUSSY Jean-Luc énergies : Electricité - Domotique - Pompe à chaleur - Photovoltaïque - Chauffage - Climatisation - Plomberie - Sanitaire - Menuiseries alu, bois, PVC - Véranda - Fermetures - Tél. : 05 65 64 47 21 / 06 88 96 15 11

CASSAN Francis : Menuiserie - Ebénisterie - Tél. : 05 65 63 72 14 / 06 78 62 21 60

CARVALHEIRO David - L'ATELIER BETON : Fabrication d'éléments en béton pour la construction - Tél. : 05 65 63 74 01

DUPRE Rémi Charpente (CRD) : Charpente - Couverture - Ossature bois - Bardage - Aménagement combles - Amélioration de l'habitat - Rénovation - Tél. : 06 64 39 11 85

FUENTES Daniel - MAYRAN industries : Fabrication de composteurs industriels - e-mail : contact@mayran-industries.com

IZARD Gilles : Couvreur - Zingueur - Lauze - Ardoise - Neuf - Rénovation - Entretien Ramonage
Tél. : 05 65 64 40 87 / 06 72 09 95 61

LAPORTE Gilles : Couvreur - Zingueur - Toitures traditionnelles et modernes - Tél. : 05 65 63 29 31 / 06 18 44 86 85

LARUE Sylvie - les Cousettes de Nini : Créatrice de sacs et accessoires - Tél. : 06 43 24 61 46

LAUX Jean-Luc - LB Stone : Marbrerie décorative - Plan de travail sur mesure - Salle de bain - Escalier en granit - Marbre et céramique - Tél. : 06 10 55 21 63

MARTZLOFF FREDERIC - MAYRAN CONFORT : Plomberie - Chauffage - Climatisation - Dépannage, entretien - Aspiration centralisée - Énergies renouvelables - Piscine - Tél. : 05 65 64 48 51 / 06 79 60 30 65

SIRMAIN Samuel - SIRMAIN T.P. : Terrassement - Assainissement - VRD - Enrochement - Brise roche - Tarière - Location de matériel avec chauffeur - Vente de terre végétale & **CREA BAT SIRMAIN :** Maçonnerie générale neuf et rénovation & **SARL BOIS de MADAME :** Lotisseur vente de terrains à bâtir - Tél. : 05 65 64 43 06 / 06 08 02 68 36

DIVERS :

BARRAU Marie-Claude - TERRE BLEUE : Ayurveda - Sophrologie - Tél. : 05 65 64 17 55 / 06 83 50 93 34

Établissement CASTES : Élevage Avicole - Poussins, Pintadeaux - Canetons d'un jour et démarrés - Toutes variétés
Tél. : 05 65 64 51 27 / Fax : 05 65 64 45 62

SARL YVES COMBES : Fabrication manuelle et artisanale de ROQUEFORT - Tél. : 05 65 64 52 61

COMTE Sandrine - HOME PATRIMOINE IMMOBILIER : Conseillère en immobilier - Tél. : 06 25 25 86 35

FWF CONCEPT - MOULY Alexandre : Pyrotechnie - Eclairage - Sonorisation - Laser - Fontaines magiques - Ecran Géant
Tél. : 05 65 80 48 48 / 06 74 18 33 98

LAPORTE Laetitia - Source Bien-être : Institut de beauté et spa - Tél. 05 65 64 50 82 - 06 12 06 53 43

ROUS Aurélien - NEW CONCEPT Dance Floor : Sonorisation - Animation - Tél. : 05 65 63 42 46

SABY Romain - Romain Apiculture : Production de miel et de mielaiigre (vinaigre de miel) et d'essaims - Tél. : 06 81 34 34 32

VAURS Nathalie - DID - Des Idées...pour vous aider... : Dessin de plans - Permis de construire - Différents visuels
Tél. : 06 60 81 80 95

4 assistantes maternelles sont actuellement en fonction à Mayran ; renseignements au Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Rignac au 05 65 64 50 57

HEBERGEMENT :

BOSC Francis - Gîte Le Moulin du Bousquet - Capacité : 3 chambres (6 personnes)
Tél. : 05 65 64 50 53 / 05 65 64 41 68 / 06 82 34 08 78

BOU Didier et Thérèse - « Gîte de la Bessarède » - Capacité : 2 chambres (4 personnes) - Tél. : 05 65 43 54 73 / 06 13 02 36 97

FERRAND Pascal - Gîte « La Grange des Tilleuls », Le Bourg - Capacité : 2 chambres (5 personnes)
Tél. : 05 65 63 93 86 / 06 74 51 23 88

LACOMBE Mireille - Gîte Les Périès - Capacité : 4 chambres (8 personnes) - Tél. : 05 65 64 51 20 / 06 89 60 34 11

TESTES Christophe - Gîte du Bois de la Rivière - Capacité : 1 mezzanine et canapé lit (2/4 personnes) - Tél. : 06 45 03 09 26

Tous ces professionnels de proximité sont à votre disposition pour vous satisfaire ; ils sont essentiels pour que notre village reste actif et attractif.

Centre de Loisirs Les Alzouzous

Contact : acmrignaclesalzouzous@gmail.com
 Directeur : Christophe ANGEBAULT - Tél. : 06 77 26 01 97
 Le Centre de Loisirs « les Alzouzous » fonctionne les mercredis et aux vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël.
 Horaires : 7h30 à 18h30
 Le centre est ouvert cet été du 8 juillet au 6 août.

Transport à la demande

Ce service est cofinancé par le Conseil Régional et la Communauté de Communes du Pays Rignacois.
 Les différents circuits mis en place permettent de faciliter le déplacement des personnes qui ne disposent pas d'un véhicule.
 Pour bénéficier de ce service il suffit de prévenir le transporteur chargé d'assurer le transport sur le trajet qui vous intéresse. Il viendra vous chercher et vous ramènera à votre domicile. Une participation financière vous sera demandée. (RUBAN BLEU : Tél. : 05 65 73 40 49)

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

La vie familiale n'est pas un long fleuve tranquille. Grossesse, naissance, maladie ou décès, aide dans les relations parents/enfants, désir de concilier vie familiale et vie professionnelle. Un soutien extérieur peut parfois s'avérer nécessaire.
 Pour répondre à ces situations, l'ADMR propose une large gamme de services à domicile. Des services qui permettent de surmonter des difficultés passagères et de mieux organiser sa vie familiale.
 L'ADMR apporte aux personnes âgées ou handicapées les services à domicile qui leur permettent de rester chez elles, et d'y être bien. Grâce à l'action conjuguée de bénévoles et de salariés à leur écoute, nos anciens peuvent jouir pleinement de la vie sans quitter leurs habitudes et leurs souvenirs.
 Mail : rignac@fedel2.admr.org - Tél. : 05 65 64 15 08

Le PASS Numérique

Le numérique prend chaque jour de plus en plus d'espace dans nos vies. Que ce soit pour effectuer des démarches administratives, pour être en lien avec sa banque, pour s'informer, se divertir, internet aura de plus en plus d'impact sur nos modes de vies. Si certains ne rencontrent aucun problème face à ces profonds changements, d'autres ont plus de difficultés avec l'outil informatique et l'utilisation d'Internet.
 C'est pourquoi le Conseil Départemental a mis en place le « pass numérique », un chèque de 10 pass de 10 € qui permet d'accéder à des formations gratuites.
 Elles sont dispensées par le GRETA et ont lieu à la Médiathèque du Pays Rignacois.
 Si vous vous sentez dépassés par ces nouvelles pratiques numériques, des sessions de 3 jours sont prévues en septembre et novembre 2021.

Contactez Mr Gilles MAZARS au 05 65 80 20 81

Tarifs 2021

SALLE POLYVALENTE

Associations de la commune	Gratuit
Habitants de la Commune	130.00 €
Extérieurs à la Commune	270.00 €
Réunion seule.....	70.00 €
Réunion + repas	270.00 €
Chauffage	10,00 €/Heure

Caution de 500 € demandée et restituée à l'état des lieux final

SALLE DES FÊTES

Du 1/11 au 31/12 et du 01/01 au 30/04	
Habitants de la commune	65.00 €
Extérieurs à la commune	130.00 €
Du 1/05 au 31/10	
Habitants de la commune.....	45.00 €
Extérieurs à la commune	90.00 €

Caution de 150 € demandée et restituée à l'état des lieux final

Multi-accueil « L'arc en ciel »

(Crèche, halte-garderie et relais Assistantes Maternelles) Directrice : Corinne BOUSQUET - Tél. : 05 65 64 50 57
 Chemin de la Cassagne - 12390 RIGNAC

Portage des repas

Le portage de repas à domicile est un service qui s'adresse aux personnes ne pouvant pas temporairement ou définitivement assurer la préparation de leurs repas.
 Renseignements et réservations :
 Communauté des Communes du Pays Rignacois, 1 Place du Portail Haut, 12390 RIGNAC - Tél. 05 65 80 20 80.

Espace accueil et d'activité l'Eclaircie

L'ADMR anime également un accueil de jour 6 place du Foirail pour les personnes handicapées ou âgées les jours suivants : Mardis et jeudis de 9h30-17h00

Présence verte

Une convention a été signée entre la mairie et « Présence verte », organisme de télésurveillance s'inscrivant dans une politique de maintien à domicile des personnes âgées. La mairie se charge de recevoir les demandes et de les faire parvenir à l'organisme. Elle prend également en charge les frais d'installation du matériel. Renseignements au 05 65 75 39 03

Multiple rural

Après presque 30 ans d'existence le Multiple rural a baissé le rideau. La commune reste en possession du bâtiment dont le devenir est toujours à l'étude. Quant au matériel il a été mis en vente et une majeure partie a trouvé acquéreur. La licence IV est louée à "La Grange des Tilleuls"

Le site internet **mayran.fr** est en ligne n'hésitez pas à le consulter il regorge d'informations utiles et intéressantes.



Redevance assainissement :

Année 2020 :

Part fixe : 80 €
 Part variable : 1.50 € le m³ d'eau consommée durant l'année 2019

Année 2021 :

Part fixe : 80 €
 Part variable : 1.50 € le m³ d'eau consommée durant l'année 2020

Le montant de la Participation à l'Assainissement Collectif, pour les propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement est fixé à 2 100,00 € par logement.

Cimetière concessions :

Concessions 50 ans (plus de perpétuelles)	50.00 € le m ²
Columbarium (cases pour 4 urnes de 20 cm de diamètre)	
15 ans	600.00 €
30 ans	1 000.00 €
Taxe de dispersion	50.00 €
Gravure sur livre du souvenir à la charge du preneur	
Espaces pour caves urnes 1 m ² , 30 ans	50.00 € le m ²

État civil 2020



ALAUZE TOURRET Jules	Le Bourg
BROS Emmy	La Castagnale
GOTTARDO Pablo	Le Puech de Jonet
HARZÉE PIGNON Millie	Le Soulié
PISTRE Sofia	Verdune



BERNARD Jacques et MALGOUYRES Nicole
 Le Bruel



DELTORT André
HYGONNET Alain
TREMOUILLES Josette

Ils nous ont quittés

GAFFARD Denise
HYGONNET Yvette